

Monsieur



Le seigneur de Sissen parent de ma femme  
 m'a communiqué comme sa dite seigneurie  
 et son domaine sont inégalement traités  
 par des loyers et passages de cavalerie  
 plus que les autres villages voisins  
 et alentour, étant d'intention de sup-  
 plier son Altesse qu'il puisse être traité  
 le même comme les autres, et ainsi qu'il  
 plait à son Altesse de lui favoriser  
 d'une sauvegarde comme quelques uns  
 de ces villages en ont. et m'a prié le  
 dit seigneur de lui vouloir donner un  
 mot d'adresse sous afin qu'il vous  
 plaise, quand la susdite supplication sera  
 faite et la venant entre vos mains  
 d'assister de votre faveur. En considération  
 du parentage susdit. je ne lui ay osé re-  
 fuser cette demande sous priant de m'excuser  
 que je suis tant de fois des im-  
 portunités et d'employer une occasion que  
 j'ay eue bon d'écouter celui qui est et sera toujours

Hug. 37.

Monsieur

de la Haye ce 14 d'octobre 1642.

vestre très affectionné et très humble  
 serviteur  
 G. J. Arnhem



*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*











A Monsieur  
Monsieur de Sulem  
chevalier, conseiller et  
secrétaire de son Altesse  
à l'armée.

